



MAINTENANCE & TRAVAUX DE L'INFRASTRUCTURE

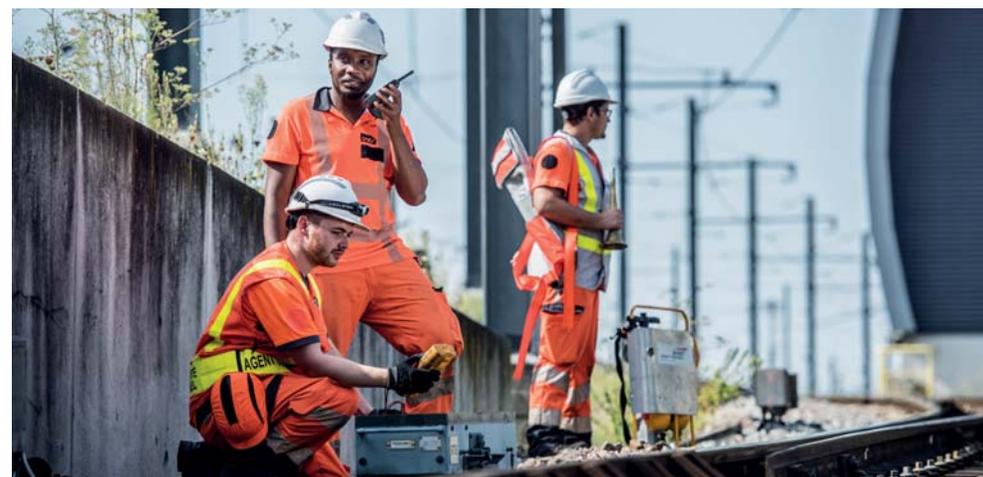
FORMATION EN ALTERNANCE INGÉNIEUR·E EN BTP OPTION TRAVAUX FERROVIAIRES

PRÉPARANT AU MÉTIER DE :
MANAGER MAINTENANCE & TRAVAUX GÉNIE CIVIL

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

➤ POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ALTERNANCE
OU POSTULER EN LIGNE, CONSULTEZ [SNCF.COM/FORMATION](https://www.sncf.com/formation)

Crédits photos : A.Detienne - Janvier 2018



SNCF Rapprochons-nous

➤ RETROUVEZ NOS FORMATIONS EN ALTERNANCE
SUR [SNCF.COM/FORMATION](https://www.sncf.com/formation)

LE MÉTIER

QUELLES SONT LES MISSIONS DU-DE LA MANAGER MAINTENANCE & TRAVAUX EN GÉNIE CIVIL ?

Vous organisez, sur un secteur géographique déterminé, la maintenance et les travaux effectués sur les voies et les ouvrages d'art en recherchant les solutions optimales.

Vous encadrez une équipe et planifiez vos chantiers en veillant à la sécurité des personnes et des circulations. Vous êtes responsable de la performance et de la qualité des travaux et des réalisations.

Vous gérez votre propre budget en veillant à l'optimisation des conditions financières des opérations de maintenance des travaux d'investissement. Vous coordonnez également les relations avec les sous-traitants.

QUEL EST L'UNIVERS DE TRAVAIL ?

Vous exercez vos missions en équipe et alternez entre terrain et bureau.

Vous avez des horaires de travail planifiés en fonction des besoins (samedis, dimanches, jours fériés et/ou astreintes, de jour ou de nuit).

AVEZ-VOUS LES QUALITÉS REQUISES POUR CE POSTE ?

Vos capacités organisationnelles, votre sens de l'engagement, votre capacité à arbitrer et à négocier seront vos meilleurs atouts.

Votre aptitude au management fera la différence.

AVEZ-VOUS LE BON PROFIL ?

Vous avez moins de 26 ans au 1^{er} septembre de l'année d'admission (âge pouvant être repoussé à 30 ans sous certaines conditions*). Et vous êtes titulaire d'un bac+2/3 scientifique ou technique (DUT génie civil, BTS bâtiment ou travaux publics, études et économie de la construction (EEC) ou équivalent, Classe préparatoire aux concours d'ingénieurs).

La sélection s'effectuera après étude :

- du dossier d'inscription
- des tests et entretiens de sélection

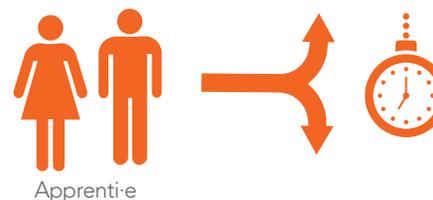
LA FORMATION

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?



FORMATION THÉORIQUE

- El Cesi – Cesfa Nanterre (92)
- Centre National de Formation INFRA (CNFI) Nanterre (92) ou Province



Rythme : en alternance, calendrier variant sur les trois ans



FORMATION PRATIQUE

Dans un établissement SNCF Maintenance & Travaux

MATIÈRES ENSEIGNÉES

FORMATION PROFESSIONNELLE

Enseignement au El Cesi – Cesfa : Acquisition des connaissances scientifiques fondamentales et techniques de l'ingénierie, organisation et gestion industrielles, gestion de l'information et de la communication.

Enseignement au CNFI : Formation au cœur de métier sur les normes de sécurité ferroviaire, les spécificités de la maintenance et des travaux sur les voies ferroviaires et les ouvrages d'art et des méthodes de management propre à SNCF.

PÉRIODE D'APPRENTISSAGE AU SEIN DE SNCF

Intégration dans une équipe opérationnelle, mise en pratique des savoirs théoriques.

36 mois

COMMENT POSTULER À CE DISPOSITIF ?

Veillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation à : cesfa@cesi.fr. Merci d'indiquer que vous postulez à la formation en alternance «ingénieur·e en BTP option travaux ferroviaires».

LA RENTRÉE SCOLAIRE AURA LIEU EN SEPTEMBRE

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE CHEZ SNCF ?

SNCF accueille des alternants, pour tous ses métiers, sur un très large panel de formations, du CAP au BAC+5. L'alternance chez SNCF, c'est un accompagnement au quotidien, avec plus de 5 000 tuteurs professionnels, et un examen prioritaire de votre candidature si vous postulez à un emploi à l'issue de l'obtention de votre diplôme. Informations pratiques :

- Tout au long de la formation, une chambre meublée en résidence SNCF vous est proposée si vous ne résidez pas à proximité de votre lieu de formation ou de travail
- Vos déplacements dans le cadre de la formation seront également pris en charge par l'entreprise
- Votre rémunération est calculée en fonction du barème fixé par l'État. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.alternance.emploi.gouv.fr

➔ RETROUVEZ NOS FORMATIONS EN ALTERNANCE SUR SNCF.COM/FORMATION

*Pour plus de renseignements, écrivez à cesfa@cesi.fr